



RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



SAIO

Bilan de l'admission en **B**revet **d**e **T**echnicien **S**upérieur (**B**T**S**)

RETROUVEZ MOI SUR LE SITE DE L'ACADÉMIE À L'ADRESSE :
WWW.AC-MONTPPELLIER.FR/CID87419/LES-CHIFFRES-ORIENTATION.HTML

BILAN DE L'ADMISSION EN BTS

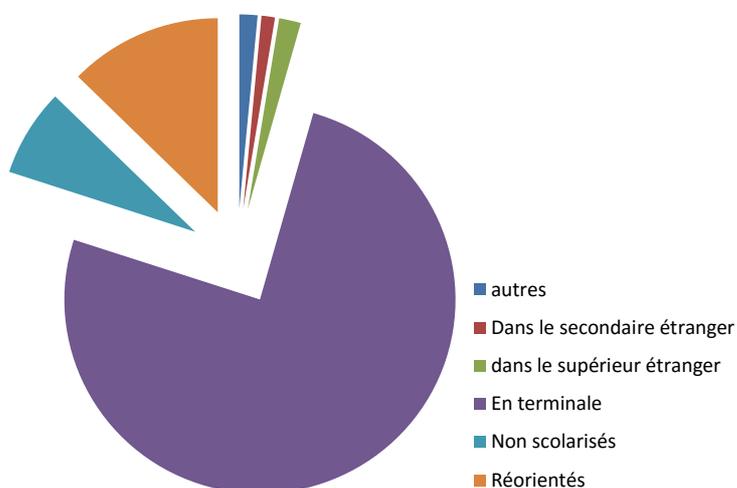
Enseignement public du ministère de l'éducation nationale - sous statut scolaire

ACADEMIE DE MONTPELLIER – Session 2019

RESULTATS GLOBAUX

En 2019, 29 408 candidats ont formulés au moins un vœu sur un BTS de l'enseignement public de l'académie de Montpellier. Le nombre de candidats est en progression, + 3% par rapport à la campagne précédente. Ces candidats ont confirmé 71 167 vœux lors de la phase principale, soit une augmentation de plus de 8 % du volume de la demande. Un candidat confirme en moyenne 2,4 vœux sur un BTS public de l'académie, ce nombre reste stable.

Origine scolaire des vœux confirmés



La répartition des profils d'origine des vœux confirmés évolue légèrement. Les élèves de terminale formulent toujours la majorité des vœux confirmés malgré un léger recul (- 3,1 pts), soit 75,6 %. La demande des candidats en réorientation (+ 2,7 pts) et des candidats non scolarisés (+ 0,8 pt) est en progression.

Parmi les candidats scolarisés en classe de terminale, les néo bacheliers de l'académie de Montpellier constituent le contingent le plus important de la demande, soit 62,1 % des vœux confirmés par des élèves de terminale. Cette proportion est plutôt stable. La demande des néo bacheliers extérieurs vient majoritairement des académies limitrophes et progresse de 1,7 pt : 17,8 % des vœux sont confirmés par des élèves de terminale de l'académie de Toulouse ou Aix-Marseille.

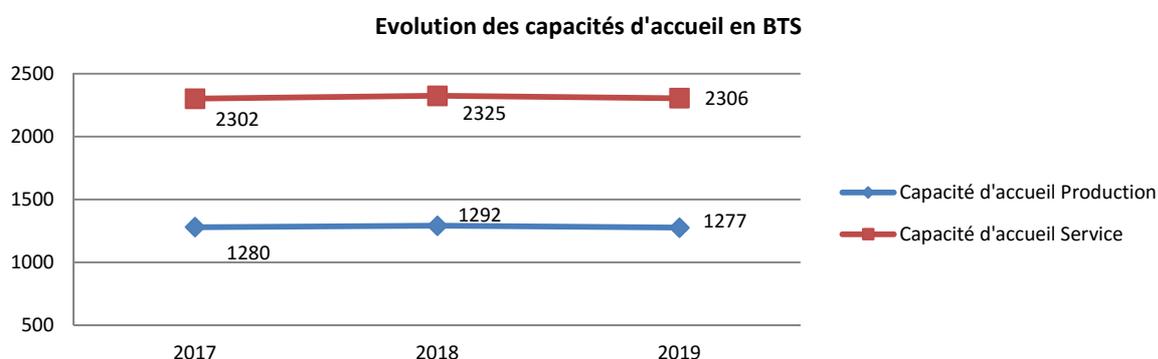
Les sections de techniciens supérieurs du domaine des services enregistrent 76,6 % des vœux confirmés (+ 1 pt). Le nombre de vœux confirmés s'accroît dans le domaine de la production et des services mais cette croissance est plus notable dans le domaine des services : elle est de 9,3 % contre 4,4 % dans le domaine de la production. Le nombre moyen de vœux par candidat reste stable quel que soit le domaine. Il reste supérieur dans le domaine des services, 2,4 contre 1,8.

La procédure d'admission a débuté le 15 mai et s'est terminée le 13 septembre. 8 632 candidats ont bénéficié d'au moins d'une proposition d'admission sur un BTS de l'enseignement public au cours de la procédure (phase complémentaire comprise). 13 649 propositions d'admission ont été générées afin de proposer les 3 583 places au fil de l'eau. Ce volume de propositions est plus important que l'année dernière (+ 633), 291 candidats supplémentaires ont bénéficié d'au moins d'une proposition d'admission. Si on distingue la phase complémentaire, on note que 434 propositions d'admission ont été diffusées pendant cette période, soit + 114.

Suite au premier mois de rentrée, le taux d'occupation en sections de techniciens supérieurs dans l'enseignement public est de 94,3 %, 3 380 étudiants sont actuellement présents dans ces formations. Ce taux d'occupation a légèrement fléchi par rapport à la rentrée précédente (-1 pt).

LES CAPACITES

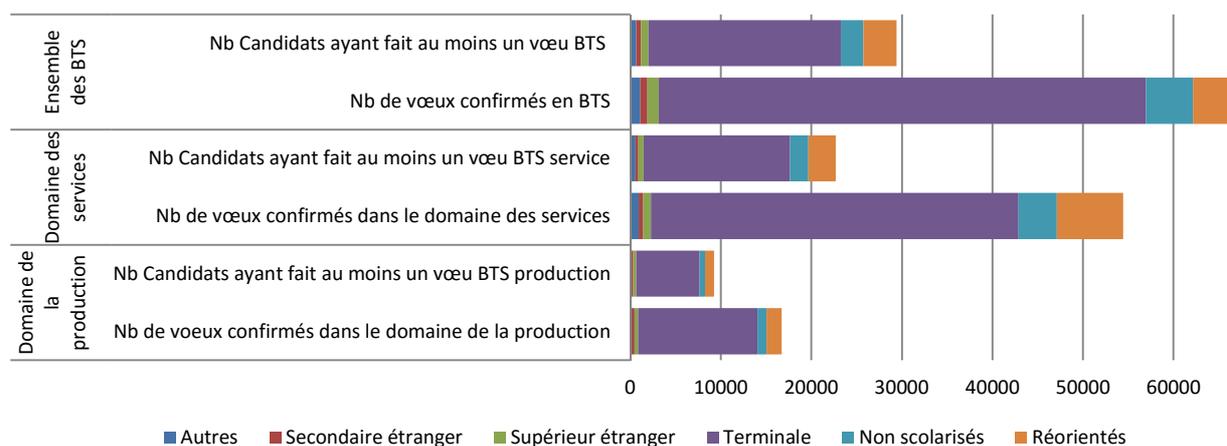
Evolution des capacités d'accueil en BTS



On observe une baisse de la capacité d'accueil à contextualiser. La diminution observée dans le domaine des services est due à la transformation définitive des BTS design en DNMADE (Diplôme Nationale des Métiers d'Arts et du Design). Dans le domaine de la production, elle résulte d'une légère baisse ponctuelle de 15 places.

LES CANDIDATS

Des vœux confirmés : le profil des candidats

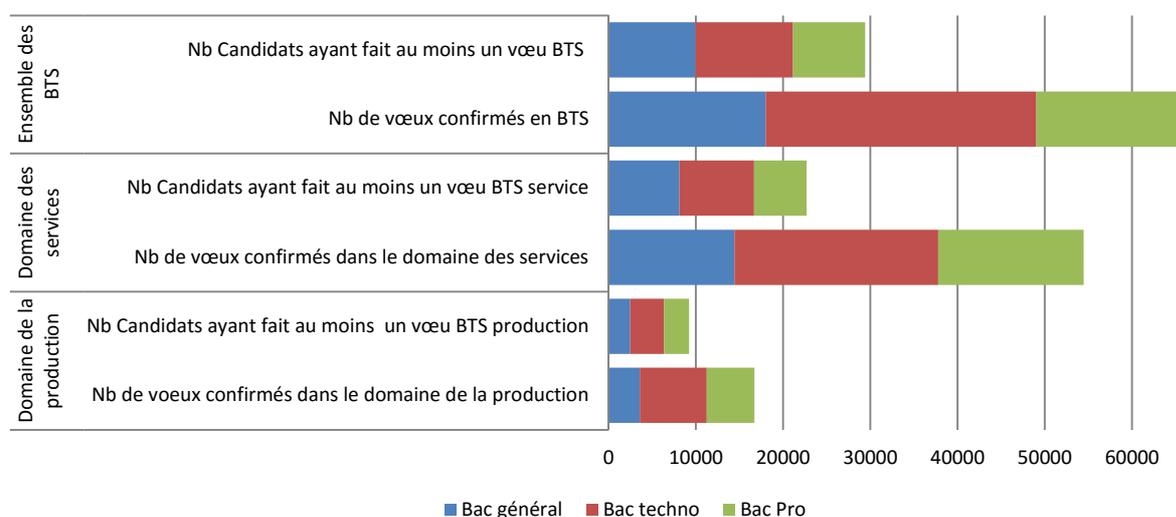


Les élèves de terminale constituent le contingent majoritaire des candidats sur les sections de techniciens supérieurs de l'enseignement public. Le poids de leur présence diffère selon les domaines. Il demeure plus important dans le domaine de la production malgré un repli de 2,5 pts : les élèves de terminale représentent 75,8 % des candidats et 78,9 % des vœux confirmés. Dans le domaine des services, 71,3 % des candidats sont scolarisés en terminale et formulent 74,6 % des vœux confirmés. On observe aussi dans ce domaine, un recul de leur présence (- 2,3 pts). La part des candidats en réorientation s'accroît dans des proportions similaires dans le domaine de la production et des services (+ 2 pts). Leur part demeure plus remarquable dans le domaine des services que dans le domaine de la production : 13,4 % des candidats contre 10,6 %. On observe les mêmes

tendances pour les candidats non scolarisés, à savoir une représentation plus importante dans le domaine des services. Leur part augmente légèrement dans les deux domaines d'environ 0,8 pt. La présence des autres profils de candidats reste à la marge (Autres, secondaire à l'étranger et supérieur à l'étranger).

L'ensemble des candidats, indépendamment de leur profil, confirment en moyenne plus de vœux dans le domaine des services, au-delà de 2 vœux en moyenne par candidat. Au regard des profils, ce sont les élèves de terminale qui confirment en moyenne plus de vœux : 1,9 dans le domaine de la production et 2,5 sur les spécialités du service. Les candidats en réorientation ont tendance à confirmer en moyenne plus de vœux que les candidats non scolarisés, quel que soit le domaine : ils formulent ainsi 2,4 vœux dans le domaine des services contre 2,1 dans le domaine de la production. L'écart observé entre les deux populations dans le domaine de la production est infime: 1,7 contre 1,6.

Des vœux confirmés : le bac d'origine des candidats

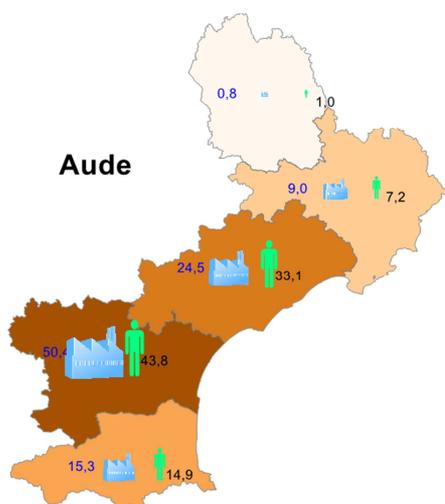


Sur l'ensemble des BTS, les bacheliers technologiques sont majoritaires et leur nombre s'accroît en 2019 : ils sont ainsi 11 161 ayant émis au moins un vœu sur un BTS de l'enseignement public. Les bacheliers généraux et professionnels sont aussi plus nombreux pendant cette campagne. Le contingent des bacheliers généraux connaît globalement l'augmentation la plus importante (+ 374) alors que 200 bacheliers professionnels supplémentaires ont postulé sur une section de technicien supérieur. Selon le domaine, on constate des mouvements différenciés des bacheliers. Dans le domaine de la production où la progression des candidats est moins marquée, les bacheliers technologiques accroissent leur majorité avec + 136 candidats (contre + 110 pour les bacheliers généraux et + 77 pour les bacheliers professionnels). Leur présence s'accroît de manière plus prononcée dans le domaine des services où 430 candidats supplémentaires ont confirmé des vœux. Les bacheliers professionnels sont un peu plus nombreux en 2019 mais leur demande se renforce surtout sur le domaine des services (+ 243 candidats avec + 1 632 vœux confirmés contre + 77 candidats avec + 145 vœux confirmés).

Les bacheliers technologiques formulent en moyenne plus de vœux confirmés quel que soit le domaine : 2,7 dans le domaine de la production (0,8 pt) et 2,8 dans le domaine des services (+ 0,2 pt). Les bacheliers technologiques ont tendance à privilégier ce type de formation en matière de poursuites d'études, à l'instar, des bacheliers professionnels qui multiplient leurs demandes mais dans une moindre mesure. Les bacheliers généraux ont plutôt des vœux diversifiés et leur moyenne de vœux demeure en dessous de 2 : 1,4 vœu confirmé dans le domaine de la production et 1,8 dans le domaine des services où cette population se positionne plus massivement.

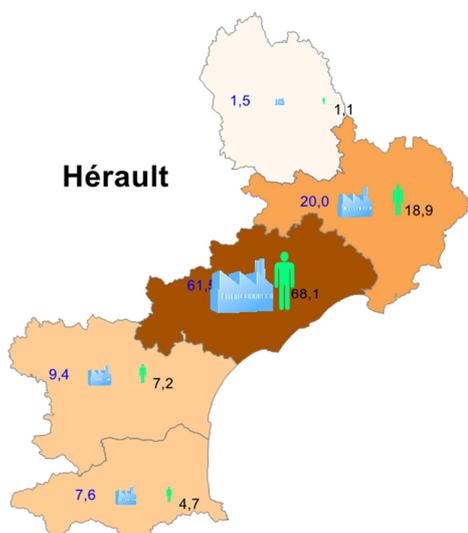
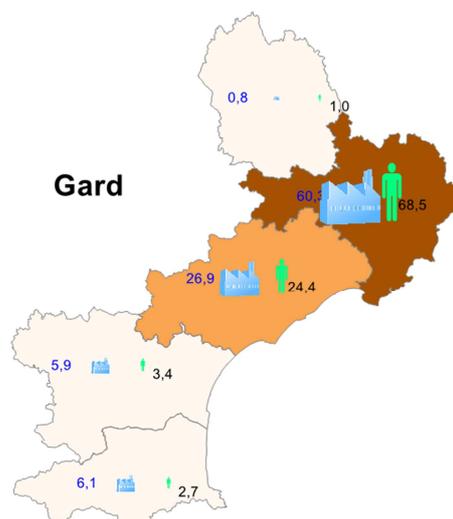
Des vœux confirmés : origine géographique des candidats de l'académie

Dans l'académie de Montpellier, sur l'ensemble des BTS d'un même département, la demande demeure globalement locale.

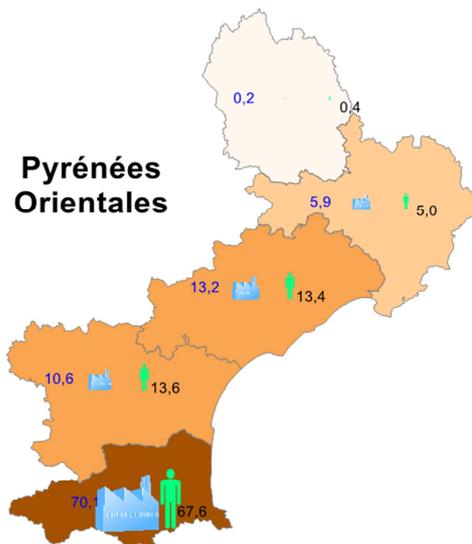
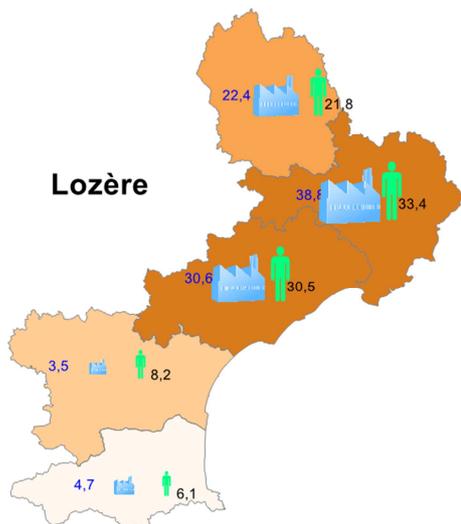


Les sections de techniciens supérieurs de l'Aude sont majoritairement demandées par des candidats domiciliés dans le département avec 45,6 % des vœux confirmés. On observe cependant cette année, un léger fléchissement (-1.4 pt) qui profite aux candidats originaires du département de l'Hérault. Ces derniers confirment 30,4 % des vœux. On repère le même phénomène dans une ampleur comparable dans les deux domaines.

Dans le département du Gard, le poids des candidats domiciliés dans le département s'accroît très légèrement. Ils formulent 66,1 % des vœux confirmés (+ 0,2 pt) sur l'ensemble des BTS de ce territoire. La part des candidats de l'Hérault représente toujours près d'un quart de la demande (soit 25,2 % contre 25,8 % en 2018). Dans le domaine des services, les candidatures gardoises représentent l'écrasante majorité de la demande (68,5 %), elle l'est moins dans le domaine de la production même si elle reste très conséquente (60,3 %).



Comme dans le département du Gard, la majorité de la demande est locale : les candidats de l'Hérault expriment 67 % des vœux confirmés sur les sections de techniciens supérieurs de ce territoire. Ces candidatures sont suivies de loin par les candidats domiciliés dans le Gard : ces derniers formulent ainsi 19,1 % des vœux confirmés sur l'Hérault, on peut noter tout de même une progression de 1,5 pt. La demande est plus locale dans le domaine des services que dans le domaine de la production : 68,1 % contre 61,5 %.

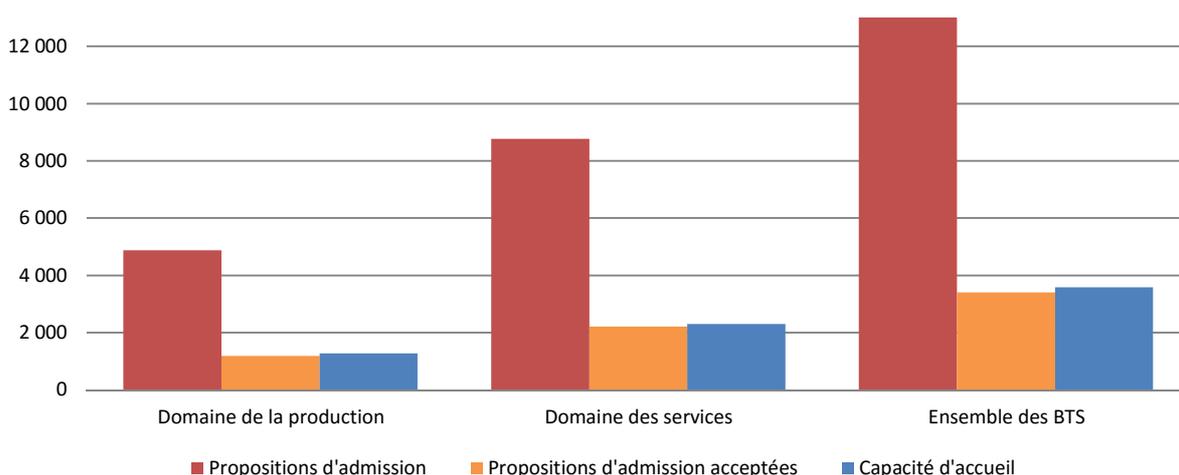


Sur ce département, on constate une origine de la demande diversifiée se répartissant sur les trois territoires de l'Hérault, du Gard et de la Lozère. Ce phénomène s'est accentué cette année et se retrouve dans les deux domaines. Les candidats du Gard formulent 34,2 % des vœux confirmés sur ce département devant les candidats héraultais (30,6 %) mais aussi lozériens qui ne représentent que 21,8 % des candidatures.

Ce département connaît la demande la plus concentrée au niveau local, 68,3 % des vœux confirmés émanent de candidats domiciliés dans le département. Dans le domaine de la production, ce phénomène est encore plus prégnant : Les candidats originaires du département confirment 70,1 % des vœux.

LES PROPOSITIONS FAITES

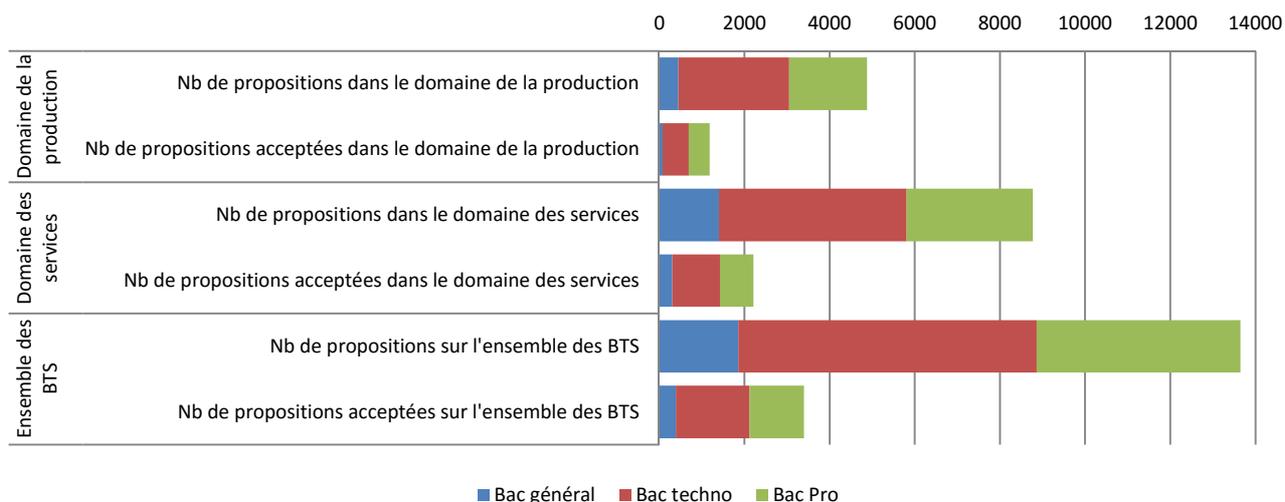
La répartition des propositions d'admission par domaine



Au cours de la procédure, 13 649 propositions d'admission ont été diffusées par les sections publiques de techniciens supérieurs de l'académie afin de procéder à leur recrutement. Ce volume de propositions est plus important que lors de la session précédente (procédure complémentaire comprise) : + 633. Le volume de propositions généré afin d'optimiser le recrutement est près de quatre fois supérieur à la capacité d'accueil des formations. Ce volume de propositions a progressé aussi bien dans le domaine de la production que dans le

domaine des services. La croissance la plus importante se concentre sur le domaine des services + 462 contre + 171 dans le domaine de la production. Le taux d'acceptation (rapport entre les propositions acceptées et les propositions faites), malgré un nombre de propositions en augmentation, connaît un léger recul : il est de 24,9 % alors qu'à la fin de la procédure, l'année dernière, le taux d'acceptation affiché était de 26,1 %. Le recul du taux d'acceptation se concentre plutôt sur le domaine des services, où il est de 25,2 % en 2019 contre 26,8 % en 2018. Dans le domaine de la production, le recul est moins sensible (-0,5 pt).

La répartition des propositions d'admission selon le bac d'origine



Lorsqu'on observe au préalable le profil des candidats, les candidats scolarisés en terminale reçoivent le plus grand nombre de propositions d'admission, à savoir 84,2 %. Il est à noter un léger repli de leur présence chez les admis (- 2 pts) au profit des profils non scolarisés (+ 0,4 pt) et réorientés (+ 1,6 pt). Ces derniers représentent respectivement 4,2 % et 9,3 % des admis. La part des candidats de terminale est sensiblement comparable dans le domaine de la production et dans le domaine des services : 86,6 % contre 85,7 %. Le poids des candidats de terminale parmi les admis régresse de manière plus importante dans le domaine de la production que dans le domaine des services : - 5,4 pts contre - 3,7 pts. Les candidats en réorientation sont présents dans des proportions similaires quel que soit le domaine (autour des 8 % des admis). Leur présence progresse dans de mêmes proportions dans les deux domaines.

Dans un contexte où globalement le taux d'acceptation des candidats connaît un léger fléchissement, les candidats non scolarisés ont le taux d'acceptation le plus élevé : 37,5 %, suivi dans cette tendance par les candidats en réorientation (27,7 %). Au regard des spécialités, on peut souligner cependant dans le domaine de la production, une nette progression du taux d'acceptation des candidats de terminale (+ 12 pts). Ils devancent ainsi dans le domaine de la production, les candidats non scolarisés et en réorientation : 35,9 % contre 31,7 % et 30,2 %.

Les bacheliers technologiques reçoivent globalement le plus grande part des propositions d'admission, soit 51,3 %. Du côté des bacheliers professionnels, on constate une légère régression (- 1,7 pt). Ils reçoivent 35,1 % des propositions d'admission. Quand on distingue les domaines, la proportion des bacheliers technologiques est plus importante dans le domaine de la production : 53,3 % contre 50,2 % dans le domaine des services. On observe cette même tendance pour les bacheliers professionnels : 37,4 % dans le domaine de la production contre 33,8 % dans le domaine des services. En effet, les bacheliers généraux occupent une place plus grande parmi les admis dans le domaine des services que dans le domaine de la production : 16 % contre 9,3 %. Cette proportion de bacheliers généraux s'est légèrement accentuée, en particulier dans le domaine des services (+ 0.9 pt).

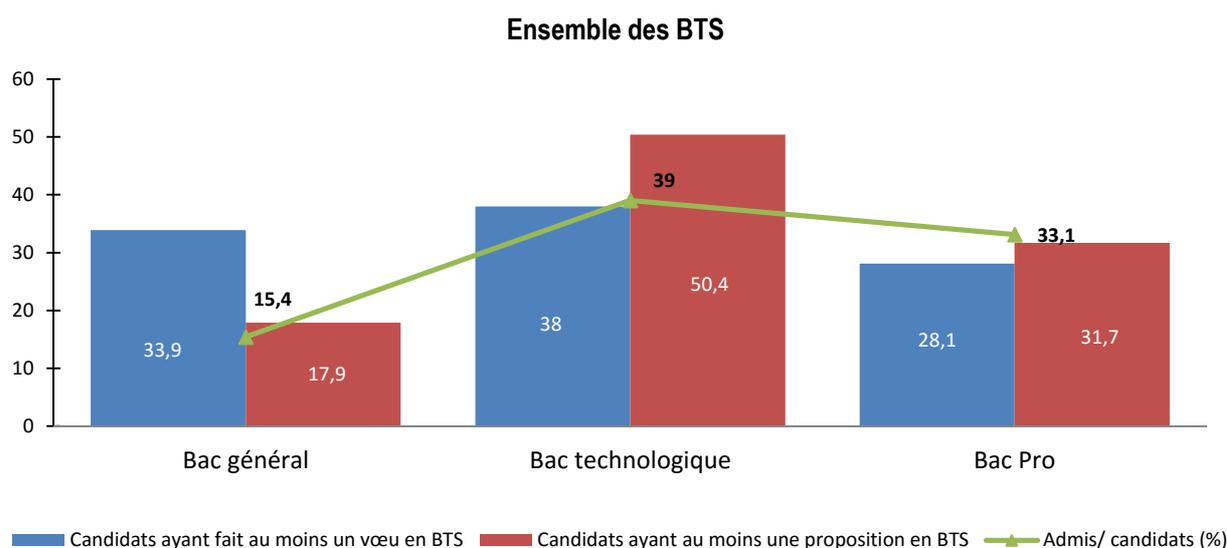
Les bacheliers professionnels ont globalement le taux d'acceptation le plus important : 26,7 % contre 24,7 % pour les bacheliers technologiques et 20,9 % pour les bacheliers généraux. Ce taux plus faible des bacheliers généraux peut s'expliquer par le fait que le BTS représente pour ces derniers, un type de formation envisagé parmi d'autres et non celui privilégié. Le taux d'acceptation le plus élevé pour les bacheliers professionnels se retrouve dans le domaine de la production : 27,1 % contre 26,5 % sur les spécialités du tertiaire. Par contre, pour les bacheliers technologiques et généraux, le taux d'acceptation le plus élevé est observé dans le domaine des services : 25,5 % pour les premiers, 21,8 % pour les seconds. Si on constate globalement, cette année dans le domaine des services, une baisse du taux d'acceptation, on remarque que cette tendance impacte plus fortement les bacheliers technologiques. En effet, ces derniers présentaient lors de la précédente campagne le meilleur taux d'acceptation dans le domaine des services avec 27,5 %. Cette année, ils perdent 2 pts et sont devancés par les bacheliers professionnels.

CANDIDATURES ET ADMISSIONS SELON LE BAC D'ORIGINE

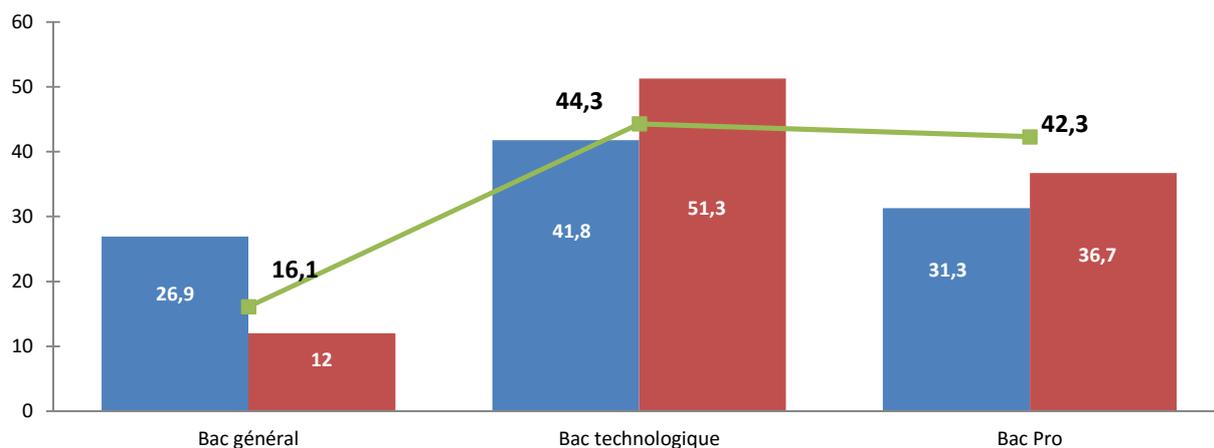
Sur l'ensemble des BTS, on observe une représentation supérieure et stable des bacheliers technologiques parmi les candidats ayant au moins fait un vœu en BTS (38 %) et quel que soit le domaine. On constate aussi une présence des bacheliers généraux plutôt constante et supérieure aux bacheliers professionnels parmi les candidats : 33,9 % contre 28,1 %. On observe la même ventilation des candidats dans le domaine des services.

Par contre, dans le domaine de la production, comme

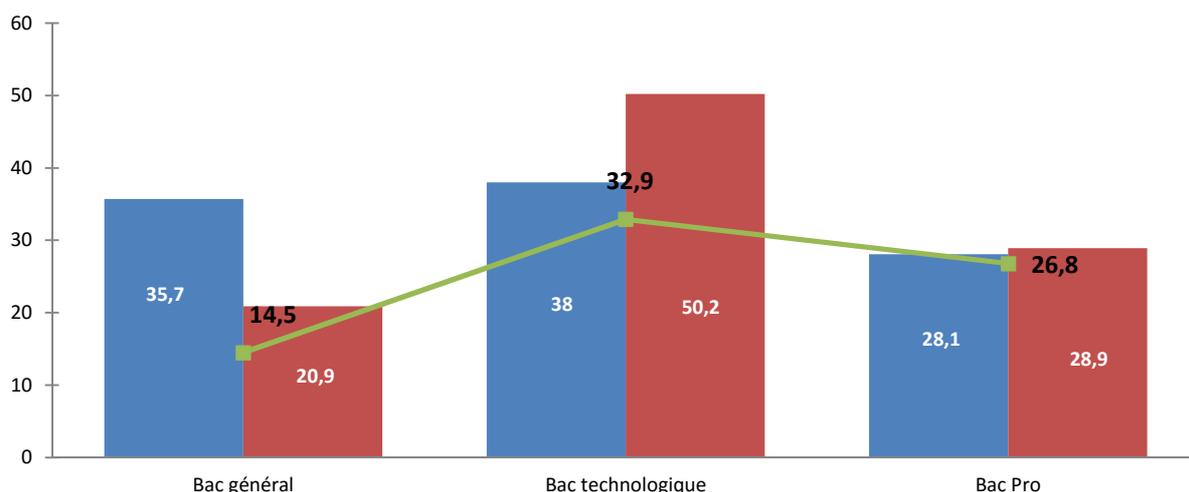
lors de la précédente campagne, on observe un poids plus important des bacheliers technologiques suivis par une présence plus prégnante des bacheliers professionnels dans ce domaine. Ils représentent ainsi 31,3 % des candidats ayant fait au moins un vœu sur un BTS de la production. Les bacheliers généraux, quant à eux, sont plus présents dans le domaine des services, ils représentent 35,7 % des candidats ayant au moins fait un vœu sur un BTS du tertiaire. Globalement, on note peu d'évolution dans la répartition des candidats.



Domaine de la production



Domaine des services



Les bacheliers technologiques constituent toujours la majorité des candidats ayant eu au moins une proposition d'admission sur un BTS de l'enseignement public, 50,4 %. On remarque cependant un léger recul de leur part parmi les candidats ayant eu au moins une proposition d'admission. Ce repli profite aux bacheliers généraux, ils sont 17,9 % à bénéficier d'au moins une proposition d'admission (+ 1,1 pt). On retrouve ce subtil accroissement aussi bien dans le domaine de la production (+ 0,6 pt) que dans le domaine des services (+ 0,9 pt). La situation des bacheliers professionnels évolue peu. Ils représentent toujours le deuxième contingent d'admis avec 31,7 %. Leur présence reste plus importante parmi les candidats ayant au moins une proposition d'admission en BTS, dans le domaine de la production que dans le domaine des services où on relève une légère diminution de leur présence (- 1 pt). Les bacheliers technologiques et professionnels connaissent globalement les taux d'admission les plus

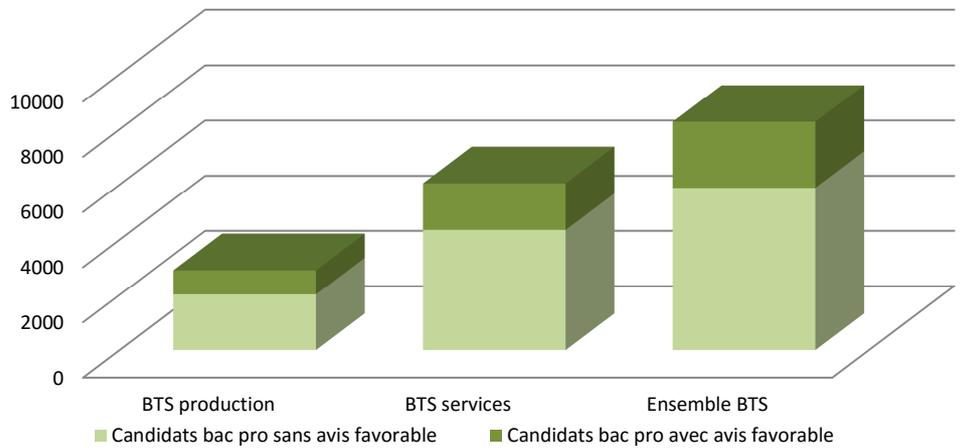
élevés (39 % et 33,1 %) sans évolution remarquable. Seuls les bacheliers généraux connaissent des changements avec une amélioration de leur taux d'admission (+ 1,7 pt), qui demeure cependant peu élevé : 15,4 %. Les taux d'admission pour l'ensemble des bacheliers sont plus élevés dans le domaine de la production. Les bacheliers technologiques et professionnels connaissent dans ce domaine un taux d'admission au-delà des 40 %. Dans le domaine des services, on constate un écart des taux d'admission entre les bacheliers technologiques et professionnels largement plus important que celui observé dans le domaine de la production : 6,1 pts contre 2 pts. Cette différence peut s'expliquer en partie par une pression de la demande beaucoup plus forte sur les spécialités du tertiaire, notamment de la part des bacheliers généraux.

2019, marque la deuxième année d'expérimentation bac pro-BTS sur l'académie de Montpellier. On constate globalement, cette année, une régression de la proportion d'avis favorable : 28,9 % des bacheliers professionnels ont obtenu un avis favorable contre 39,4 % l'année dernière. La baisse est observée aussi bien dans le domaine de la production que dans le domaine des services. L'écart s'est cependant accentué entre la part des avis favorables dans le domaine de la production et celle dans le domaine des services, soit 2,3 pts d'écart en 2019 contre seulement 0,1 pt en 2018. La part des avis favorables est plus importante dans le domaine de la production que dans le domaine des services

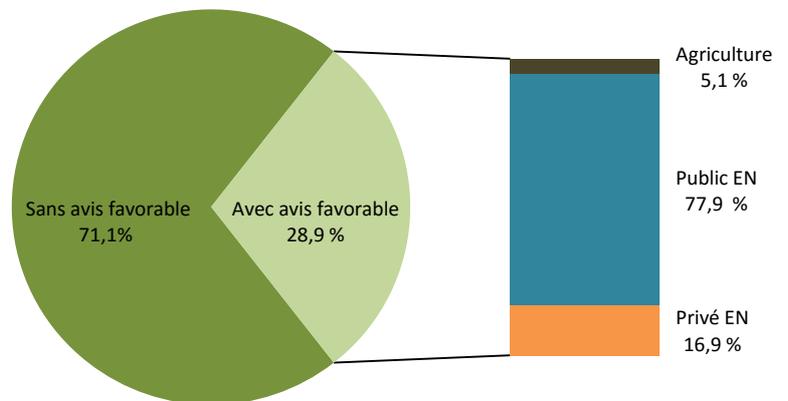
Les bacheliers professionnels qui ont obtenu un avis favorable sont scolarisés majoritairement dans un établissement public et cette proportion s'est accentuée cette année (+ 4 pts) avec une diminution du poids des avis favorables du côté des établissements privés (sous contrat d'association) et du ministère de l'agriculture. Le repli le plus net est du côté des établissements privés (- 3 pts contre 1 pt pour les établissements agricoles).

Dans le contexte de la région académique, les bacheliers professionnels avec avis favorable sont majoritairement scolarisés dans l'académie de Montpellier. On peut néanmoins remarquer une progression de la présence des bacheliers professionnels de l'académie de Toulouse : ils représentent 22,4 % des avis, soit + 2,3 pts. Cette progression s'observe aussi bien dans le domaine de la production que dans le domaine des services. Elle est plus notable dans le domaine de la production +4.4 pts contre + 1.4 pt sur les spécialités du tertiaire.

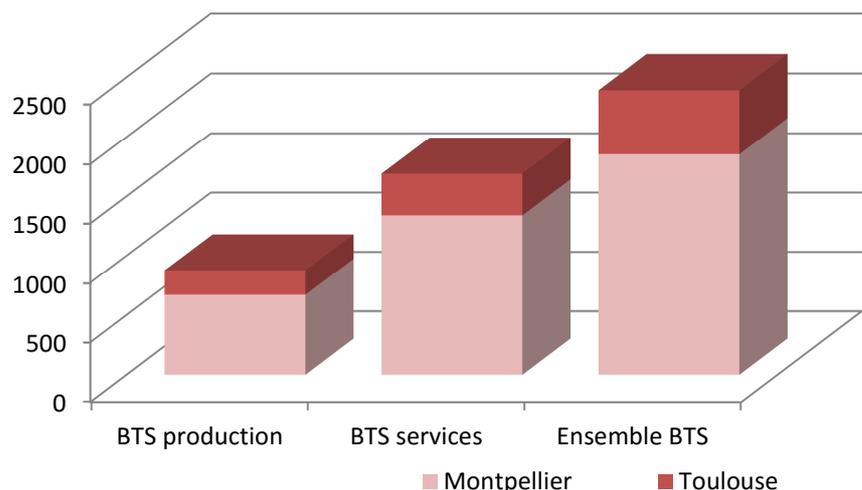
Les candidats bacheliers professionnels avec avis favorable



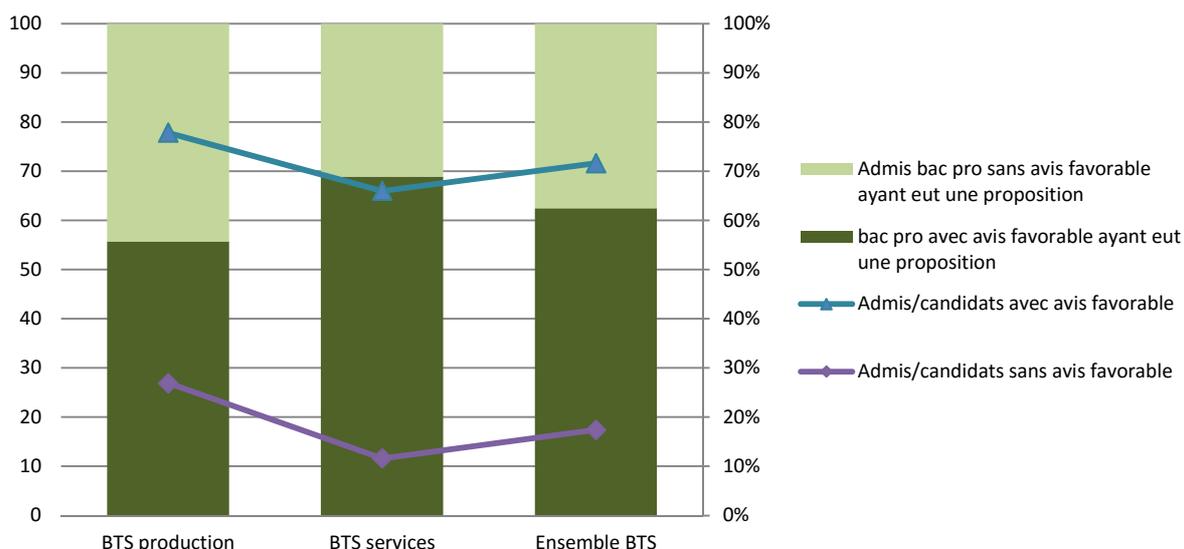
Origine scolaire des candidats avec avis favorable



Origine géographique des candidats avec avis favorable



Admission des candidats avec avis favorable



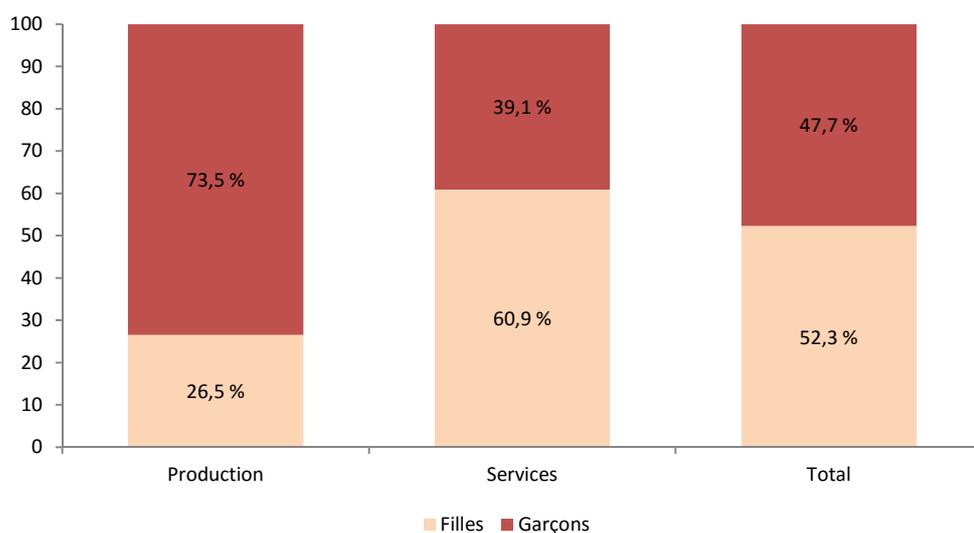
Les bacheliers professionnels avec avis favorable représentent la majorité des admis en section de techniciens supérieurs de l'enseignement public de l'académie et ce quel que soit le domaine. On constate cependant un poids différent des « avis favorables » parmi les admis selon le domaine. En effet, dans le domaine de la production, les candidats avec avis favorable représentent 55,7 % des admis contre 76,3 % en 2018. Le fléchissement est plus important dans le domaine de la production, près de 20,5 pts d'écart entre les deux campagnes de recrutement contre 16,5 pts d'écart pour le domaine des services.

Le taux d'admission des bacheliers professionnels avec avis favorable s'améliore globalement : il est de 71,6 % dans un contexte où la proportion d'avis favorable a été moins importante. Il augmente aussi bien dans le domaine de la production que dans le domaine des services. La hausse est plus importante dans le domaine des services que dans le domaine de la production : + 10,2 pts contre 4,5 pts.

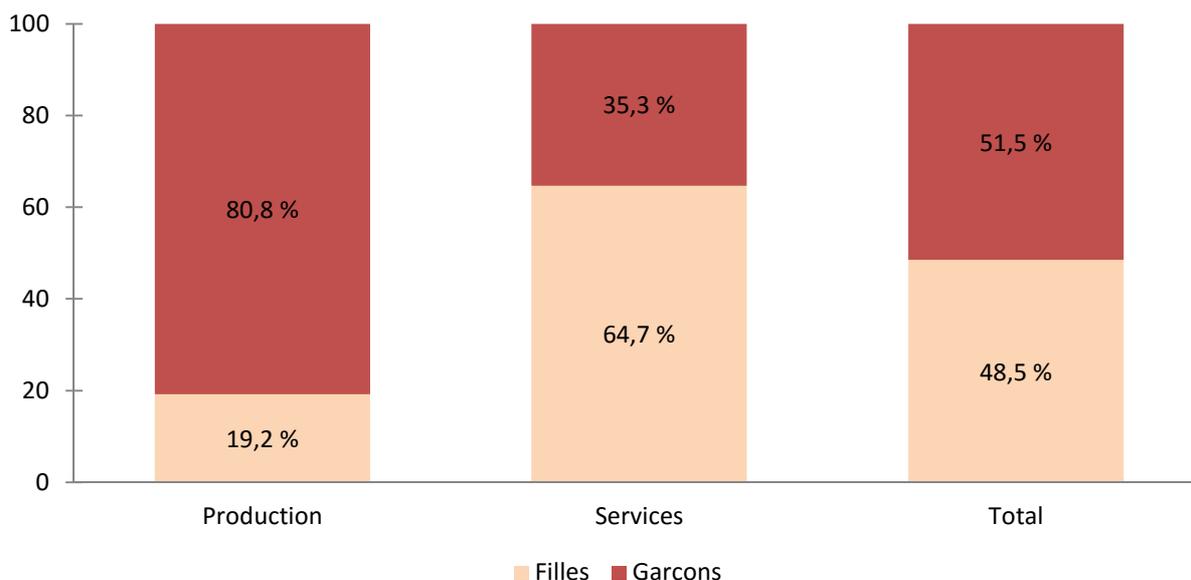
CANDIDATURES ET ADMISSIONS SELON LE DOMAINE ET LE GENRE

Les candidats

Sur l'ensemble des BTS, la présence des filles progresse : + 2,9 pts. On retrouve une répartition traditionnelle entre les deux domaines, c'est-à-dire une moindre présence des filles dans le domaine de la production et une présence massive dans le domaine des services. Leur participation progresse dans le domaine de la production : + 2 pts alors que dans le domaine des services, elle régresse - 1,3 pt.

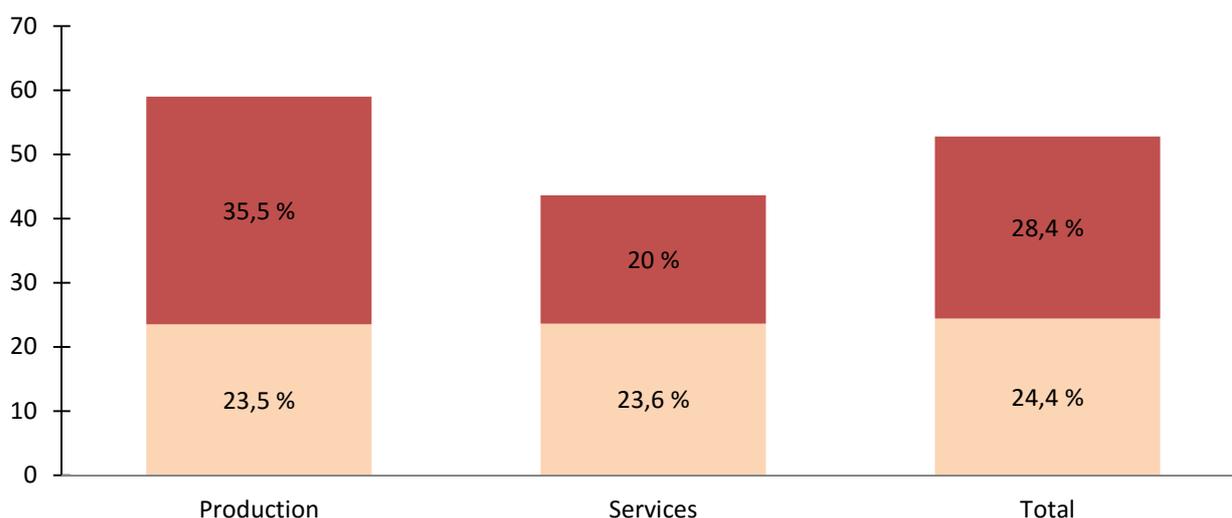


Les admis



Au cours de la procédure normale, sur l'ensemble des BTS, on peut noter une augmentation de la part des filles parmi les admis bien que les garçons restent majoritaires : elles représentent 48,5 % du contingent des admis contre 47,2 % l'année dernière. Dans le domaine des services, la situation est plutôt stable, les filles représentent la majorité du contingent des admis, soit 64,7 % (64,3 % en 2018). Dans le domaine de la production, la proportion de filles ayant au moins une proposition sur un BTS production a légèrement augmenté (+ 1,1 pt) : elles sont 19,2 % de filles ayant eu au moins une proposition d'admission sur un BTS production.

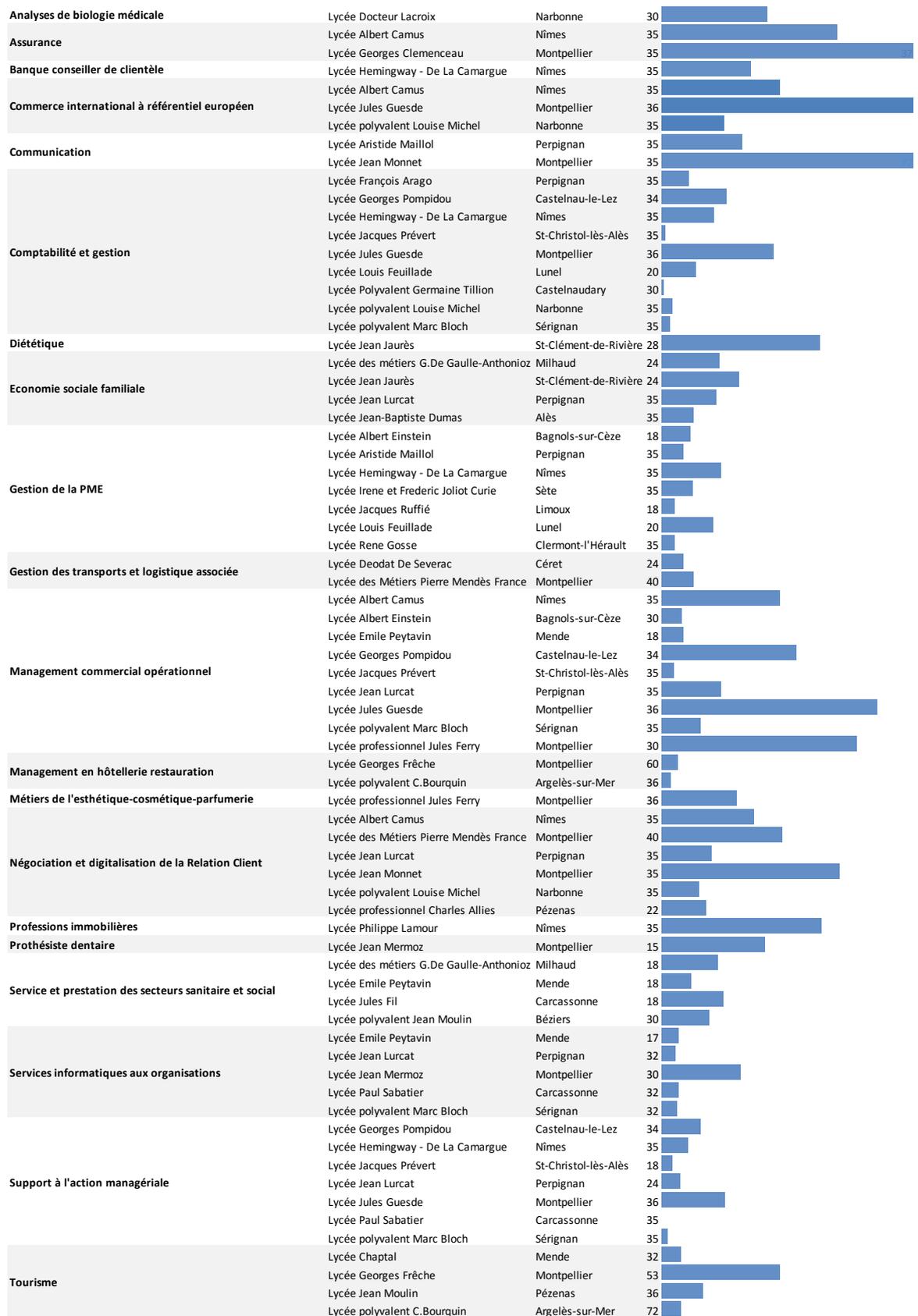
Rapport Admission / Candidature



Les garçons connaissent globalement un meilleur taux d'admission en BTS que les filles. Le taux d'admission des filles régresse sur l'ensemble des BTS : il est de 24,4 % (- 1,3 pt). On observe ce fléchissement aussi bien dans le domaine de la production que dans le domaine des services, cette régression est légèrement plus importante dans le domaine des services (- 2,1 pts contre - 1,7 pt dans le domaine de la production). Au regard du domaine, on constate de manière classique un meilleur taux d'admission des filles dans le domaine des services alors que dans le domaine de la production, ce sont les garçons qui connaissent le meilleur taux d'admission. Lors de la précédente campagne, selon le domaine, les filles bénéficiaient d'un meilleur taux d'admission dans le domaine de la production que dans le domaine des services. Cette année, ces dernières connaissent un taux d'admission très proche dans les deux domaines.

BTS DU SECTEUR DES SERVICES

Rapport vœux confirmés sur capacité d'accueil



BTS DU SECTEUR DE LA PRODUCTION

Assistance technique d'ingénieur	Lycée Jean-Baptiste Dumas	Alès	15	
Bâtiment	Lycée Dhuoda	Nîmes	30	
	Lycée Polyvalent Germaine Tillion	Castelnaudary	30	
Bioanalyses et contrôles	Lycée Jean Mermoz	Montpellier	30	
Biotechnologie	Lycée Albert Camus	Nîmes	30	
	Lycée Jean Mermoz	Montpellier	30	
Conception de produits industriels	Lycée Jean Mermoz	Montpellier	30	
	Lycée Jules Fil	Carcassonne	15	
	Lycée polyvalent Jean Moulin	Béziers	30	
Conception des processus de réalisation de produits	Lycée Jean Mermoz	Montpellier	24	
	Lycée Jean-Baptiste Dumas	Alès	15	
Conception et industrialisation en microtechniques	Lycée polyvalent Jean Moulin	Béziers	30	
	Lycée Charles Renouvier	Prades	15	
Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques	Lycée Irene et Frederic Joliot Curie	Sète	24	
	Lycée Jean-Baptiste Dumas	Alès	15	
	Lycée Jules Fil	Carcassonne	15	
Conception et réalisation en chaudronnerie industrielle	Lycée Pablo Picasso	Perpignan	24	
Contrôle industriel et régulation automatique	Lycée Jean-Baptiste Dumas	Alès	15	
	Lycée Albert Einstein	Bagnols-sur-Cèze	15	
Electrotechnique	Lycée Dhuoda	Nîmes	28	
	Lycée Emile Peytavin	Mende	30	
	Lycée Jean Mermoz	Montpellier	30	
	Lycée Jules Fil	Carcassonne	30	
	Lycée Pablo Picasso	Perpignan	12	
	Lycée polyvalent Jean Moulin	Béziers	30	
	Lycée Victor Hugo	Lunel	24	
Enveloppe des bâtiments : conception et réalisation	Lycée Dhuoda	Nîmes	14	
Etude et économie de la construction	Lycée Dhuoda	Nîmes	29	
	Lycée professionnel Leonard De Vinci	Montpellier	15	
Fluide, énergie, domotique - opt génie climatique et fluide	Lycée Jean Mermoz	Montpellier	15	
Fluide, énergie, domotique - opt froid et conditionnement d'air	Lycée Jean Mermoz	Montpellier	15	
Fluide, énergie, domotique - opt domotique et bâtiment communicants	Lycée Dhuoda	Nîmes	29	
	Lycée polyvalent Louise Michel	Narbonne	30	
Maintenance des systèmes - opt Systèmes de production	Lycée Albert Einstein	Bagnols-sur-Cèze	30	
	Lycée Dhuoda	Nîmes	14	
	Lycée polyvalent Louise Michel	Narbonne	30	
Maintenance des systèmes - opt Systèmes éoliens	Lycée Dhuoda	Nîmes	14	
Maintenance des véhicules opt voitures particulières	Lycée Irene et Frederic Joliot Curie	Sète	30	
Métiers de la mode-vêtements	Lycée Hemingway - De La Camargue	Nîmes	30	
Métiers du géomètre-topographe et de la modélisation numérique	Lycée Dhuoda	Nîmes	29	
Qualité dans les industries alimentaires et les bio-industries	Lycée Albert Einstein	Bagnols-sur-Cèze	15	
	Lycée Dhuoda	Nîmes	15	
Systèmes numériques - Opt électronique et communication	Lycée Irene et Frederic Joliot Curie	Sète	15	
	Lycée Pablo Picasso	Perpignan	12	
	Lycée Dhuoda	Nîmes	30	
Systèmes numériques - Opt informatique et réseaux	Lycée Jean Mermoz	Montpellier	24	
	Lycée Jules Fil	Carcassonne	30	
	Lycée Pablo Picasso	Perpignan	24	
Systèmes photoniques	Lycée Jean-Francois Champollion	Lattes	27	
Technico-commercial (BTS)	Lycée François Arago	Perpignan	36	
	Lycée Philippe Lamour	Nîmes	18	
	Lycée Rosa Luxemburg	Canet-en-Roussillon	35	

ACADÉMIE
DE MONTPELLIER

Bilan de
l'admission
en Brevet
de Technicien
Supérieur
(BTS)

Directeur de publication :
Béatrice Gille,
Rectrice de la région académique
Occitanie
Rectrice de l'académie de Montpellier,
Chancelière des universités

Responsable de rédaction :
Olivier Brunel

Rédactrice :
Béatrice Rose

Maquette, graphisme :
Service Communication - PAO

Impression :
SRD Rectorat de Montpellier

Académie de Montpellier
31, rue de l'Université
CS 39004
34064 Montpellier cedex 2
Tél. : 04 67 91 47 00
www.ac-montpellier.fr

Date de publication :
Décembre 2019

académie
Montpellier 

RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

